



Relevé des avis du conseil des formations

Séance du 14 Juin 2022

Référence	DE_CF_2022
Révision	0
Date d'application	14 Juin 2022
Version	1

Pour information

Pour information : 19 membres présents et 5 membres représentés sur 31 membres en exercice.

Délibérations	Détails des votes	Observations
➤ Le CF approuve le procès-verbal du conseil des formations du 1/03/2022	(24 voix pour) unanimité	Publication sur le site web
➤ Le CF approuve le renouvellement annuel du bureau du conseil des formations composé de la façon suivante par collège : <ul style="list-style-type: none">○ Président : Fred PACCAUD○ Vice-président : Matthieu SIBE○ Représentants des organisations syndicales et des établissements publics de santé : Christine COUDRIER et Anne ANDRE○ Représentant des personnels d'enseignement et de recherche : Christine ORTMANS○ Représentant des personnels BIATSS : Marylène PLOUZENNEC○ Représentant des apprenants : Hamed SALAMEH.	unanimité	
➤ Le CF émet un avis favorable aux modalités de contrôle des connaissances des masters et mastères spécialisés pour l'année universitaire 2022-2023.	unanimité	
➤ Le CF émet un avis favorable au calendrier universitaire pour les étudiants et doctorants inscrits à l'EHESP, à savoir du 22/08/22 au 30/09/23.	unanimité	
➤ Le CF émet un avis favorable à la modification du diplôme d'établissement « Finances » à compter de 2023.	23 voix pour 1 abstention	
➤ Le CF émet un avis favorable à la création d'un diplôme d'établissement « Sciences des données de santé ».	23 voix pour 1 abstention	

➤ Le CF émet un avis favorable à l'évolution du diplôme d'établissement PACTE et à la création d'un certificat intelligence collective dans ce cadre.	unanimité	
➤ Le CF émet un avis favorable à la politique tarifaire de la formation continue 2023.	unanimité	

N.B : Ce document a valeur informative.